

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2018

RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION POUR UNE RELATION DE
CONFIANCE AVEC LE PUBLIC - (N° 806)

Tombé

AMENDEMENT

N ° 3

présenté par
M. Guerini, rapporteur

ARTICLE 34

A l'alinéa 2, substituer aux mots :

« pour les »,

les mots :

« applicables aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.